

effet, plusieurs des cités comptent moins de 1,000 personnes, la moitié ne seraient peut-être pas constituées en cités dans une autre province. Le ministère des Affaires municipales surveille les municipalités.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Le Yukon compte deux cités (Whitehorse et Dawson) et une ville non constituée (Mayo) et les Territoires du Nord-Ouest comptent deux districts municipaux (Yellowknife et Hay River), qui tous assurent certains services municipaux. Ces collectivités ne figurent pas au tableau 31.

31.—Désignation officielle et classement statistique des municipalités, par province, 1^{er} janvier 1962

Municipalités	T.-N. ³	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
DÉSIGNATION OFFICIELLE ¹											
Municipalités locales.....	88	25	66	115 ⁴	1,676	941	191	786	305	125	4,318
<i>Corporations</i>
<i>métropolitaines</i>	1 ⁵	1 ⁶	1 ⁷	3
<i>Cités</i>	2	1	3	6	56	30	8	11	10	32	159
<i>Villes</i>	47 ⁸	7	39	21	171	158	34	114	89	4	684
<i>Villages</i>	39 ⁹	17	...	1	334	158	37	365	158	59	1,163
<i>Municipalités rurales</i> ¹⁰	24	87 ⁴	1,114	594 ¹¹	111 ¹²	296 ¹³	48 ¹⁴	30	2,304
Comtés (Québec et Ontario)	75 ¹⁵	38	113
Total, municipalités constituées	88	25	66	115	1,751	979	191	786	305	125	4,431
CLASSEMENT STATISTIQUE ²											
Dans les zones métropolitaines ¹⁶	2	...	3	5	116	74	17	...	13	20	250
<i>Urbaines</i>	2	...	2	3	95	45	9	...	8	8	172
<i>Rurales</i>	1	2	21	29	8	...	5	12	78
Autres, urbaines.....	86	25	40	25	467	302	71	490	249	87	1,842
Autres, rurales.....	23	85	1,093	565	103	296	43	18	2,226
<i>Semi-urbaines</i>	46 ¹⁷	46
<i>Autres</i>	23	85	1,093	519	103	296	43	18	2,180
Comtés (Québec et Ontario)	75	38	113
Total, municipalités constituées	88	25	66	115	1,751	979	191	786	305	125	4,431

¹ Municipalités groupées suivant la catégorie officielle à laquelle elles appartiennent et qui donne une idée de leur importance et de leur genre (voir renvoi 10).

² Municipalités groupées suivant la classification établie par les Conférences fédérales-provinciales au sujet de la statistique municipale et destinée à ranger les municipalités dans des groupes comparables pour fins statistiques.

³ Chiffres du recensement de 1961.

⁴ Y compris 62 districts d'amélioration locale et 10 comissions.

⁵ La Corporation métropolitaine de Montréal.

⁶ La Municipalité du Grand-Toronto.

⁷ La Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg.

⁸ Désignées par la province comme villes (39), districts ruraux (4) et districts d'amélioration locale (3); toutes relèvent de la même loi.

⁹ Classées par la province «conseils communautaires».

¹⁰ La désignation varie selon la province.

¹¹ Y compris 20 districts d'amélioration.

¹² Y compris cinq circonscriptions autonomes appelées «municipalités suburbaines»; sans les districts de gouvernement local non constitués.

¹³ Sans les 12 districts d'amélioration locale non constitués.

¹⁴ Y compris 20 municipalités de comté; sans les 49 districts d'amélioration non constitués ni deux régions spéciales.

¹⁵ Y compris la Corporation interurbaine de l'île Jésus (autrefois le comté Laval).

¹⁶ Y compris les municipalités que le recensement de 1961 incluait en tout ou en partie dans les zones métropolitaines et dont les chiffres sont révisés pour tenir compte des annexions, etc.

Sont comprises dans les zones urbaines la Corporation métropolitaine de Montréal, la Municipalité du Grand-Toronto et la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg.

¹⁷ Classées suburbaines et semi-urbaines par les autorités provinciales.